

AVIS AUX HABITANTS DE L'AVENUE PAULE ET SES ENVIRONS CHANTIER DE VOIRIE

Le 8 avril 2024

Chère Madame, cher Monsieur,

La commune de Woluwe-Saint-Pierre, en collaboration avec un entrepreneur privé, va procéder à la rénovation complète du tronçon de l'avenue Paule. Ces travaux comporteront la démolition de la structure de voirie, la pose d'une nouvelle fondation ainsi qu'un nouveau revêtement en pavés et de nouveaux arbres, qui ne seront toutefois plantés qu'à la saison prochaine.

Les travaux se dérouleront **du 15 avril au 12 juillet prochain, sauf imprévu ou conditions météorologiques défavorables**. Les travaux se dérouleront entre 7h00 et 17h00. La première phase concernera le tronçon compris entre la rue Mareyde et la Venelle, et devrait se prolonger jusqu'à la fin du mois de mai. La seconde phase, entre la Venelle et la rue au Bois sera entamée ensuite.

Durant toute cette période, le chantier nécessitera la fermeture totale de la chaussée, en fonction des phases précitées. Des déviations seront prévues pour la circulation (plan disponible sur www.woluwe1150.be/travaux-publics/travaux-en-cours/).

Des panneaux **d'interdiction de stationnement** seront mis en place. En cas de non-respect de ces interdictions, les véhicules seront enlevés afin de permettre l'exécution des travaux.

Si vous avez un **garage** dans la zone des travaux, il ne sera pas accessible en raison de la profondeur des décaissements nécessaires à la réfection de la fondation de chaussée.

Les services de **collectes des poubelles** ne passeront pas non plus sur le chantier. Nous vous demanderons dans la mesure du possible d'amener vos poubelles à proximité des jonctions de voiries.

Pour toute information relative au chantier et tout problème pratique, contactez :

Nuttons SA : 0478/20.76.06 – g.ballaera@nuttons.com ;

Woluwe-Saint-Pierre - Cédric Visse : 0498.58.80.53 – cvisse@woluwe150.be ;

Vous remerciant encore pour votre compréhension et votre patience pendant les travaux, nous vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Par ordonnance :

La Secrétaire communale,

Le Bourgmestre,

Florence van LAMSWEERDE